**The Forum On Internet Freedom in Africa 2020 (FIFAfrica20)**

**Rapport**

**De la Session du 29 septembre 2020 sur : COVID19 et fake news : Les entraves à la liberté d'expression sur internet en temps de crise sanitaire, Dakar, le 29 septembre 2020**

La Session du 29 septembre 2020 sur : COVID19 et fake news : Les entraves à la liberté d'expression sur internet en temps de crise sanitaire, organisée dans le cadre de The Forum On Internet Freedom in Africa 2020 (FIFAfrica20), s’est tenue ce mardi 29 Septembre 2020 à l’hôtel *Les Résidences Mamoune* à Dakar-Sénégal entre 14h30 et 19h00. Ce thème, disséqué à partir de trois présentations et enrichis à travers d’une part, les interventions de l’auditoire composé de différents acteurs notamment acteurs publics, organisations de la société civile, journalistes, juristes, acteurs privés et d’autre part, du Coordonnateur Régional d’Interneet sans Frontière en Afrique de l’Ouest, le Dr Qemal Affagnon intervenant depuis Barcelone et de la Représentante régional du programme des politiques d’internet Facebook en Afrique de l’ouest, Mme Balkissa Idé Siddo intervenant depuis Dubai.

Cette édition, présidée par M. DIOP Ababacar, Président de l’organisation JONCTION Sénégal, est organisée en collaboration avec des partenaires comme PARADIGM INITIATIVE et CIPESA ; le panel étant modéré par Mme DIOUF Astou, Juriste Chargée du Département Recherche au sein de JONCTION.

Invité à donner son point de vue sur les *Politiques mises en place par les États pour lutter contre les fake news,* le Dr AFFAGNON est d’avis que ces politiques laissent penser qu’il y a une prise de conscience qui est tout de même timide dans cette lutte contre ces phénomènes ; non sans regretter que les fakes news soient utilisés par les acteurs politiques pour décrédibiliser leurs adversaires. A titre d’exemple, le Bénin a adopté un code numérique qui est sensé lutter contre la diffusion des fake news mais dans la pratique, il s’agit plus d’un moyen d’encadrer le jeu politique.

En outre, du côté d’Internet sans frontière, la lutte contre les fausses nouvelles se fait à travers divers activités notamment des sessions, des émissions radios, la rédaction de chroniques, la rédaction et publication de documents et le plaidoyer. Et dans cette lutte contre ces phénomènes, il leur arrive de travailler avec les entreprises du WEB à l’image de Google ; de Facebook pour assurer une meilleure protection des utilisateurs à travers des actions concertées.

Dans les interactions avec l’assistance, il a été suggéré à Facebook de voir comment le contenu local pourrait être modéré, bien que le sujet soit délicat, afin de mieux lutter contre les fausses informations.

Quant à ***Mme Balkissa Idé Siddo***, elle a dans son intervention partagé les actions de Facebook dans la lutte contre les fake news, surtout en cette période de pandémie qui a fini par démontrer l’importance de la connectivité sur la santé publique. Ainsi, Facebook a investi pour mieux lutter contre l’information virale, permettre aux populations de rester connecter pour être en contact avec leurs collègues, leurs familles en période de confinement par exemple. Leur action s’est inscrit également dans la suppression de contenues ne répondant pas aux normes de la communauté facebook, la réduction de la visibilité des fausses informations ; la vérification d’informations ; la création d’un centre d’information Covid[[1]](#footnote-1) ; etc.

Dans cette lutte, Facebook a étroitement collaboré avec l’OMS ; les gouvernements des États à travers les Ministères de la santé à qui des coupons publicitaires ont été offerts.

Exposé par ***Mme DIALLO Idiatou***, ***Journaliste et doctorante en droit*** ; la **première présentation « Journalisme, accès à l’information et COVID19 »** s’est articulée autour de quatre axes.

Il s’agit d’abord, de l’impact de la COVID19 sur les professionnels de l’information. La pandémie a eu des conséquences négatives chez ces derniers. Celles-ci étaient perceptibles à travers le manque d’équipement, de matériel adéquat pour le télétravail ; l’existence des restrictions légales d’exercer à cause du couvre-feu, des restrictions au déplacement ; les plaintes, intimidations, menaces, arrestations sous le prétexte de la diffusion de fausses nouvelles ; des attaques physiques ou verbales ; etc. Au Niger par exemple, un journaliste a été arrêté sous prétexte qu’il a diffusé de fausses nouvelles.

Ensuite, des menaces au droit du public d’accéder à l’information, fortement éprouvé par la fermeture d’organe de presse ; l’obstruction dans la collecte, l’accès à l’information ; des coupures d’internet notées en Éthiopie et en Égypte par exemple, quand bien même que l’accès à l’information soit un droit fondamental.

Aussi, la contribution des médias dans la lutte contre la pandémie, perceptible à travers les publications, la sensibilisation, la construction d’un sentiment de patriotisme autour des autorités étatiques.

Enfin, les initiatives de soutien aux journalistes dans la lutte contre la COVID19, dont les actions les plus visibles à ce niveaux vont de la délivrance d’autorisation de circuler, au soutien financier jusqu’au plaidoyer afin de mettre fin aux intimidations des journalistes.

La **seconde présentation** sur **COVID19 et fake news : Quel mécanisme de vérification de la désinformation ?** est développée par ***M. DIOKH Emmanuel Maurice***, ***Africtiviste, Juriste en droit numérique et Responsable Internet sans frontière Sénégal***.

Dans son exposé, il définit les fake news comme des fausses nouvelles, infox ou encore informations fallacieuses ; des informations mensongères diffusées dans le but de manipuler ou de tromper le public.

Ensuite, il est revenu sur les raisons fondamentales qui justifient la lutte contre ces fausses nouvelles. Il s’agit notamment de l’importance de l’information, surtout dans ce contexte de pandémie, qui peut être vitale.

En plus de cela, le panéliste a partagé quelques bonnes pratiques qui peuvent significativement contribuer à la lutte contre l’infox. Il s’agit notamment de la vérification de l’information (source, date de publication, consultation de liens) ; visite des pages ou sites institutionnels ; etc.

Et, considérant qu’Internet est un espace communautaire, il a invité tout un chacun à partager ces bonnes pratiques afin de rendre l’internet plus sûr et fiable.

Enfin, la **troisième présentation** sur la **COVID19, entre la lutte contre les fakes news et l’exercice légitime de la liberté d’expression**, exposée par ***M. NDIAYE Djibril, Doctorant en droit privé à l’UCAD***, ***chargé des cours à l’institut supérieur de management*** a été l’occasion de revenir sur certains aspects préoccupants notamment les conséquences qu’engendrent l’absence de définition légale de notions ou expressions légales. Il en est ainsi de la notion de fausses nouvelles, dont l’inexistence de définition dans les textes légaux en vigueur pourrait être une boite de pandore, une voie aux dérives policières. C’est le cas également des pouvoirs accordés au juge d’instruction de retirer un *contenu illicite ou manifestement illicite* alors même que ces notions ne font pas définies dans les textes. Cette carence, peut être aussi servir de prétextes à la violation de droit fondamentaux des citoyens à l’image de la liberté d’expression.

A la suite des interventions des panélistes, plusieurs questions ont été posées, auxquelles des réponses appropriées ont été apportées aussi bien par communicants que par Quémal Affagnon et Balkissa Idé Siddo.

Au terme de la session, Monsieur Ababacar Diop, en tant que Président de Jonction a tenu à remercier CIPESA et Paradigm Initiative qui ont financé la session ; Il a également tenu à remercier Dr Quemal AFFAGNON intervenant depuis Barcelone et Madame Balkissa Ide Siddo intervenant depuis Dubai, dont leurs contributions ont été d’une grande importance pour les participants. Enfin, il a remercié les participants qui ont bien voulu répondre à l’invitation de Jonction.

 *Fait à Dakar le 29 Septembre 2020*

 *Rapport présenté par* ***M. DIÉMÉ Simon***

1. Plus de 350.000.000 utilisateurs ont cliqué sur le lien pour s’informer sur la pandémie. [↑](#footnote-ref-1)